



REVUE DE PRESSE
Mercredi 14 février 2018



L'étude

Manger moins vite pour maigrir

Chacun sa formule, mais voilà une méthode douce importée du Japon qui peut être adaptée par toutes celles et tous ceux qui cherchent à perdre du poids: manger moins vite permet de maigrir, selon une étude publiée par la revue *BMJ Open*, et portant sur près de 60.000 personnes.

Cette étude japonaise, relayée par *Le Monde*, établit le lien entre la vitesse à laquelle les participants déclarent avaler leur repas et l'évolution de leur poids. Les chercheurs de l'université de Kyushu arrivent à la conclusion que «des changements dans la vitesse à laquelle nous mangeons peuvent en-

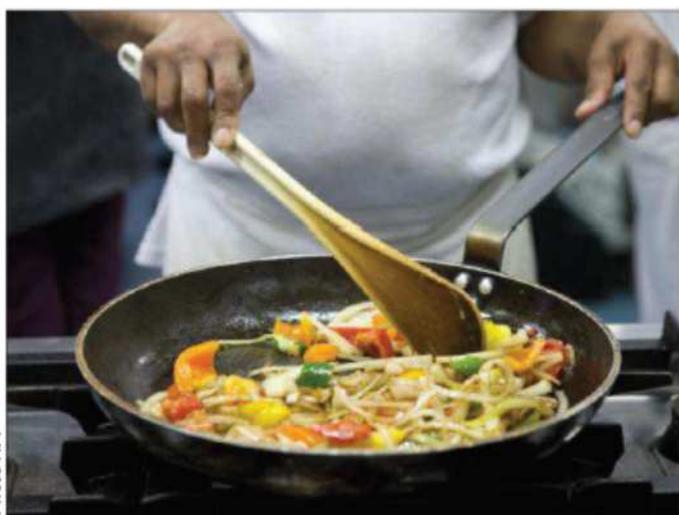


Photo AFP

traîner des changements dans l'obésité, l'IMC (indice de masse corporelle) et le tour de taille». Les chercheurs japonais, insiste *Le*

Monde, ont travaillé sur quelque 60.000 diabétiques, maladie souvent causée par un problème de surpoids. L'étude démontre que «les

personnes disant manger lentement (7% d'entre elles) avaient dès le départ un tour de taille moins élevé en moyenne. Seulement 21,5% étaient en surpoids. Chez les personnes disant manger à une vitesse normale (56%) et chez celles qui mangent vite (37% d'entre elles), le surpoids était plus fréquent, avec respectivement 36,5% et 44,4%.»

Les chercheurs japonais ont conclu leur étude en établissant que «ceux qui ralentissaient avaient tendance à perdre du poids.» Deux autres conseils alimentaires en guise de conclusion: ne pas manger après le repas du soir, ni dans les deux heures qui précèdent le coucher.

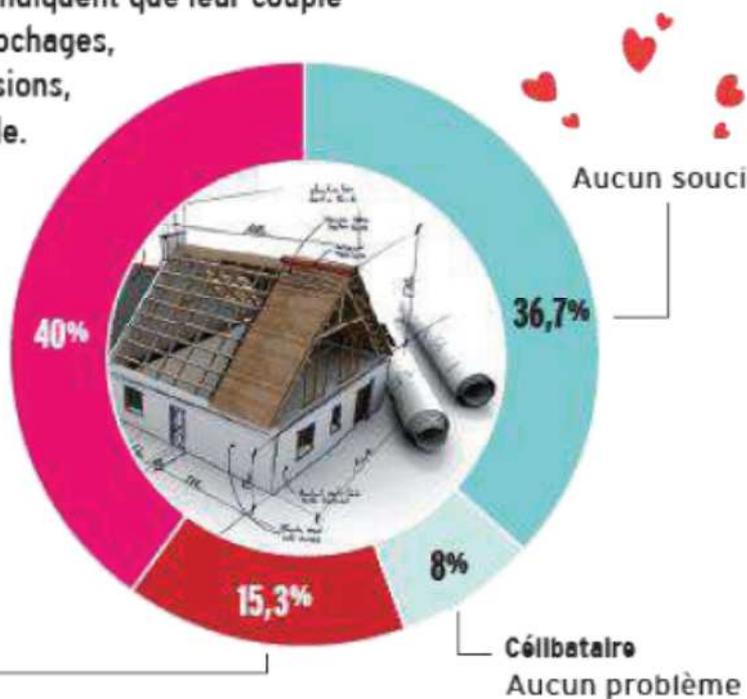
L'infographie

Couple et construction font-ils bon ménage ?

55,3% des sondés indiquent que leur couple a subi quelques accrochages, voire de grosses tensions, pendant cette période.

Tensions et quelques accrochages

Grosses tensions



2 couples ont même révélé que, pour eux, celle-ci s'était soldée par un divorce !

Source : étude portant sur les réponses apportées par 885 membres de *ForumConstruire.com*, interrogés en janvier 2018.

INFOGRAPHIE CL

La Slovaquie épicerie de l'amour

Le poème d'amour le plus long du monde est né en 1844 à Banska Stiavnica en Slovaquie: 2.900 lignes d'un écrivain du cru. Aujourd'hui, la petite ville médiévale veut rejoindre Paris ou Vérone sur la carte des places romantiques et crée une «*Banque de l'amour*» composée de 100.000 compartiments voués à accueillir des histoires d'amour, des souvenirs de couples. Une ONG locale remet en scène Andrej Sladkovic et sa muse Marina, contrainte par ses parents bourgeois d'épouser un riche fabricant de pains d'épices plutôt qu'un auteur désargenté.

■ Les boulangères de Guimps qui se disent victimes d'homophobie déposent plainte ce mercredi ■ Si les faits qu'elles dénoncent sont rares, des commerçants gays restent plutôt préoccupés par la problématique.

L'homophobie s'invite au magasin

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Elle a refusé tout net la caméra et les micros. Hier matin à la «Boulangerie C'La mie des pains» de Guimps, près de Barbezieux, le sujet était presque devenu tabou. «Nous ne voulons pas être les porte-parole de tous ceux qui pourraient vivre une situation similaire, nous ne voulons plus de battage, nous demandons juste que les choses s'arrêtent pour que nous puissions travailler et vivre tranquillement», s'excuse Carole Loiseau, l'une des deux patronnes, mariées dans les affaires comme dans la vie.

Les associations montent au créneau

Alors à chaque fois que la porte blanche en PVC s'ouvre, c'est un parfum de discrétion confuse qui se mêle à l'odeur du pain chaud. Tout le monde sait, mais plus personne ne s'étend sur les agressions homophobes dont se disent victimes les patronnes et contre lesquelles elles porteront plainte aujourd'hui en donnant une liste de noms (CL de lundi). Surtout pas le maire, Pierre Ravail, qui voudrait «maintenant qu'on n'en parle plus et qu'on laisse les actions évoluer». «À force de remuer la merde, ça finit par sentir mauvais.»

Depuis la révélation de l'affaire par ses propres soins, l'élue juge que Guimps pâtit d'une «bien mauvaise publicité», notamment sur les réseaux sociaux où d'aucuns mettent volontiers en perspective cette peur et cette haine de l'autre avec les résultats des derniers scrutins. Dans ce village de 474 habitants qui a manqué, à deux voix près, de porter Marine Le Pen en tête du premier tour de la dernière présidentielle, le maire jure qu'il n'y a «pas de fachos et que les élections n'ont rien à voir avec la boulangerie». Difficile en tout cas de laisser subitement s'abattre une chape de plomb sur les injures dont se plaignent les boulangères, faits toujours commis selon elles «hors de



La boulangerie de Guimps, près de Barbezieux, hier matin. Quelques jours après la révélation des faits d'homophobie dont se dit victime depuis des mois le couple de boulangères, une certaine discrétion gênée est de mise au magasin. Photo Majid Bouzzit

« Il s'est introduit dans le fournil, m'a pris par le cou et m'a dit: «Tu vas en chier sale fiotte».

la boulangerie» et bien sûr jamais en face. C'est dans les rues, les troquets et autres commerces des villages du coin qu'on dénigre le «pain des gounassés». Et dans le cercle privé qu'on refuse le camion des tournées devant chez soi. Des associations de lutte contre l'homophobie se sont donc lundi préoccupées du sujet, offrant au couple leur soutien juridique. Des structures nationales, d'ailleurs, avant Adheos, la locale de l'étape basée à Saintes.

SOS homophobie et Stop homophobie ont voulu sans tarder ni forcément tout vérifier «dénoncer des faits inadmissibles». La première se faisant fort de signaler avant-hier le cas - parmi d'autres - à Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Un autre boulanger agressé avant les fêtes

Le phénomène survenu à Guimps, cependant, «est loin d'être une généralité», assure Rémi Calmon, directeur du Sneg & Co, syndicat national d'entrepreneurs gays à la tête d'établissements aussi bien gay friendly que généralistes. «Ça reste heureusement très rare. La plupart du temps, l'orientation sexuelle des commerçants ne pose aucun problème à la clientèle.» Elle est d'ailleurs «de moins en moins cachée», notait il y a deux ans le sociologue Colin Giraud



Carole Loiseau, boulangère à Guimps, restait hier matin déterminée à porter plainte aujourd'hui. Archives Quentin Petit

dans une étude de terrain menée dans la Drôme. «Il vaut toujours mieux annoncer clairement la couleur, ça a le mérite de couper court à pas mal de rumeurs, abonde Frédéric Hay, fer de lance d'Adheos. Car généralement, le

Des faits difficiles à démontrer

Les faits d'homophobie ne donnent lieu à une plainte que dans un cas sur deux, estime Terrence Katchadourian, de Stop homophobie. «Et pour éviter qu'elle ne soit classée sans suite, il faut être solide dans la démonstration de la preuve, appuie Joël Deunier, président de SOS homophobie et avocat. Ce qui n'est, dans le cas des boulangères, a priori pas vraiment simple. Pour emporter la conviction d'un juge, il faut des éléments très concrets, à minima des témoignages probants.»

climat est plutôt bienveillant», même à la campagne.

«Malgré tout, ce n'est pas la première fois que ça arrive, nuance Terrence Katchadourian, secrétaire général de Stop homophobie. Ce cas me fait penser à ce qui s'était passé dans les Alpes-de-Haute-Provence fin 2015. Un couple de barmen faisait l'objet d'injures, jamais prononcées en face et du genre: «Allons boire un coup chez le pédé d'à côté».

Bien plus près d'ici, un boulanger charentais, qui veut rester anonyme, affirme avoir été carrément agressé dans sa boutique, juste avant les fêtes de fin d'année. «Un voisin s'est introduit dans le fournil, m'a pris par le cou et m'a dit: «Tu vas en chier sale fiotte», témoigne l'artisan. Mon ouvrier l'a chassé, j'ai déposé plainte à la gendarmerie. Pour l'instant, je n'ai pas de nouvelles.» Plus encore qu'obtenir une condamnation en justice, l'essentiel pour Joël Deunier, président de SOS homophobie et avocat, est de «briser la loi du silence». «C'est impensable qu'au XXI^e siècle on en soit encore là.» Or «l'homophobie n'a pas disparu avec les progrès de la société», rappelle Rémi Calmon. «Il suffit d'un débat politique, social, sociétal comme, par exemple, celui de la PMA et de l'adoption par les femmes, pour que de nouvelles crispations s'expriment... sur le premier couple homo à portée de vue.»

Sébastien*, futur commerçant charentais

« Révéler être homo ne pourra que me desservir

On pourrait lui opposer un excès de prudence. Lui assure que c'est «du réalisme». Sébastien* va ouvrir prochainement un commerce en Charente et il n'a absolument pas l'intention de révéler son homosexualité à ses clients ni à qui que ce soit. «Le faire n'apporterait aucune plus-value à mon activité. Tout au contraire, cela ne pourrait que me desservir. Il est évident que plein de gens bouderaient le magasin, pour de mauvaises raisons. Parce qu'ils ne voudraient pas voir ma tête ni me donner de l'argent. Tant que c'est moi qui paye, j'exerce un pouvoir économique et, comme on dit, l'argent n'a pas d'odeur.

on mange donc volontiers dans la gamelle. En revanche s'il s'agit de me payer, au contraire on y crachera. Je ne suis ni parano ni aveugle, je sens bien tout ce qui relève d'un non-dit absolu. Je suis parfois obligé de dire bonjour trois fois pour qu'enfin on me réponde du bout des lèvres. Alors non, je n'ai pas envie d'ouvrir un matin en découvrant ma boutique taguée d'injures. J'ai vécu longtemps dans une ville où mon homosexualité n'était pas un problème, mais je vois bien que depuis que je suis en Charente, les regards ne sont absolument pas les mêmes.»

* Le prénom a été modifié.

Ludovic*, restaurateur

« Ça jase au village

Il s'est installé il y a quelques années en Charente et assure que son homosexualité, connue, «n'a jamais posé de problème» à son activité de restaurateur. Pour autant, Ludovic* ne donnera pas sa véritable identité. «Trop s'exposer, c'est justement risquer un coup de fil injurieux dès la parution de l'article», rit-il à moitié. En fait, c'est surtout son installation privée dans la commune qui posé souci à quelques-uns. «Ça jase plutôt au village. Et évidemment, certains ne viennent pas au resto à cause de ça. Mais ça tombe bien, on n'a pas besoin d'eux pour travailler.»

* Le prénom a été modifié.

Pascal, boucher à Chasseneuil

« Au début, on disait «la boucherie des pédés»

Pascal Michelet est marié depuis trois ans à Dominique Bigaud. Ensemble, ils tiennent la boucherie du centre à Chasseneuil sans rien cacher de leur condition maritale. «Au début, on disait «la boucherie des pédés», d'anciens collègues surtout n'étaient pas très sympas avec nous, témoigne Pascal Michelet. On voyait bien comment on nous regardait parfois dans la rue, on entendait dire «vous avez vu, c'est des pédés!», on surprenait ici ou là quelques blagues plus ou moins marrantes. Mais maintenant, ça s'est calmé et nous n'avons de toute façon vraiment jamais eu aucun problème pour travailler.

Nous n'avons jamais subi d'agressions comme celles, inadmissibles, dont se plaignent les boulangères de Guimps. C'est vraiment impensable cette histoire. Dans notre boucherie, les gens nous respectent. Beaucoup d'habitants et d'associations nous font confiance, nous passent des commandes. Malgré tout, et malgré le fait que beaucoup de gens de Chasseneuil ont participé à notre mariage, c'est vrai que j'ai parfois encore un peu de mal avec certains regards. Alors que Dominique les gère très bien, moi je suis plus sensible, cela parvient encore à me gêner.»

80 km/h: le député motard fer de lance de la manif

Il est motard «en colère», cofondateur de la mutuelle. Jérôme Lambert a été invité à défiler samedi contre la limitation de vitesse.

Jean-François barré
jf.barre@charentelibre.fr

Le député Jérôme Lambert roule en BMW 1200 GT depuis des années, sillonne la Charente sur deux roues, dit qu'il roule prudemment. Membre fondateur de la FFMC, la Fédération française des motards en colère, il a été invité à défiler en tête de la manifestation anti-80 km/h samedi entre Hiersac et Angoulême.

Jérôme Lambert en guest star de la manif des motards, c'est un hommage à l'un des fondateurs de la FFMC?

Jérôme Lambert. Ils le savent, mais je n'ai pas besoin d'être invité. J'y serais allé de toute façon. C'est d'abord le motard qui réagit, ensuite le député. Parce que ce n'est pas un projet de loi, mais un règlement qui ne sera pas débattu à l'Assemblée. Cela ne dépend que du bon vouloir du gouvernement et de l'administration. Il se provoque tous les jours des débats à l'Assemblée, parce que notre rôle est aussi de contrôler l'action du gouvernement. Mais c'est un sujet sur lequel on ne légifère pas.

Pourquoi vous opposez-vous au projet d'abaissement de la limitation de vitesse?

C'est inutile. Si l'objectif est de réduire le nombre de morts, pourquoi ne pas abaisser à 20 km/h ou relancer les calèches. Aujourd'hui, le sujet de conversation, c'est la hausse de la CSG et la limitation à 80 km/h. C'est mal ressenti. La vitesse intervient dans les accidents mortels parce qu'il y a des contrevenants. Les gens qui ne respectent pas le 90 km/h respecteront-ils le 80? Rien ne l'indique, au contraire. C'est de plus de pédagogie dont on a besoin. D'adaptation. Il y a des routes où il faut limiter, d'autres non. Il faut bien une limite. Elle est à 90. On risque même davantage d'accidents si les gens,



Jérôme Lambert est motard. Il sera en première ligne de la manifestation de samedi sur la RN 141 au départ d'Hiersac.

Photo CL

après une demi-heure derrière un camion, se mettent à dépasser n'importe comment. On se met déjà souvent en infraction pour doubler. Ce sera pire. Les gens vont se faire gauler encore plus.

Comment comprenez-vous ce projet controversé?

Ce sont des gens qui ne voient les choses qu'en technocrates, qui vivent de statistiques, qui ne sont pas forcément usagers de la route. Tu es ministre, tu es responsable, tu as besoin d'exister, même si c'est idiot. Ce gouvernement est tout neuf, avec des gens tout neufs qui ont besoin d'exister et pondent un tas de choses. C'est une façon de faire preuve d'autorité. C'est l'impression que ça me donne. On va nous dire que cette mesure est à l'étude depuis longtemps. Il se pourrait bien que ce soit un projet que les ministres précédents, qui avaient de l'expérience, ont refusé...

La mobilisation semble importante. Cela peut-il influencer le cours des choses?

Il faudrait que l'on soit des dizaines de milliers en France, que les sondages disent ensuite que 70 % des Français sont contre. Mais peut-être le gouvernement se dit-il que ce serait une faiblesse de reculer. C'est un combat difficile. Si on ne le mène pas, il est perdu d'avance. On n'a pas eu le résultat des expérimentations qui ont été menées. On devrait peut-être être amenés à moduler, à regarder d'un peu plus près le réseau routier. Mettons plus de moyens là-dedans plutôt que d'emmerder 90 % des automobilistes qui ne se sentent pas en insécurité.

Opération cagouille. À l'appel de la FFMC 16, les «usagers de la route, motards, automobilistes» appellent à une «opération cagouille» sur la RN 141, samedi, au départ de la place Louis-Larrieu à 13h30 à Hiersac, pour prendre la route en direction de la préfecture d'Angoulême.

Le chiffre

197,1

millions de bouteilles de cognac ont été vendues dans le monde sur l'année écoulée qui s'étend de février 2017 à janvier 2018, soit une progression de presque 8 %

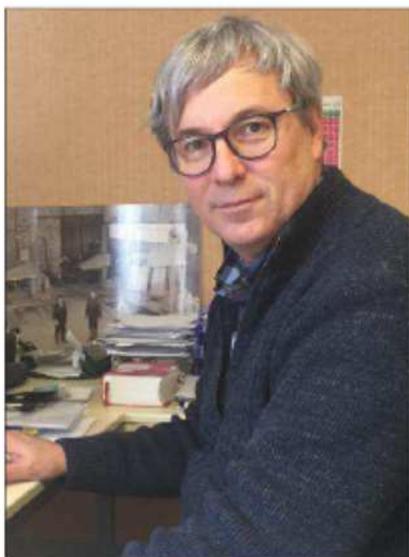
par rapport à 2016. Le chiffre, donné hier par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), montre encore une année de forte progression puisque les expéditions globales augmentent de 7,8 % par rapport à l'année précédente. Les 197,1 millions de bouteilles représentent un chiffre d'affaires de 3 130 900 000 euros. C'est le marché nord-américain qui arrive en tête avec 85,2 millions de cols.

Conseillers prud'homaux: déjà trois démissions

Le jour de l'audience solennelle de rentrée, mercredi 31 janvier, deux des 43 nouveaux conseillers prud'homaux de la Charente manquaient déjà à l'appel. Deux mandats que les organisations syndicales, qui depuis la réforme de 2017 ont la charge de désigner des candidats, n'avaient pas réussi à pourvoir. «*Il s'agissait d'un siège salarié dans la section agriculture et d'un siège salarié également dans la section encadrement*», liste le président du conseil de prud'hommes de Charente, François-Xavier Vigneras, patron de la Seemi.

Soixante-dix sièges sur les 72 que compte le département étaient donc occupés. Mais parmi les nommés que les ministères avaient validés, trois ont démissionné depuis. «*Un salarié de l'industrie et un salarié et un employeur de la section commerce*», décrit le président. Trois démissions qui font chuter à 67, au lieu des 72 prévus, le nombre de conseillers charentais.

«*C'est grave sans être grave, mesure le président. Cela prouve d'une part que cette juridiction passionne malheureusement peu. Et d'autre part que les candidats qui avaient accepté ce mandat n'avaient pas jugé correctement l'engagement qu'il pouvait représenter en termes de temps à consacrer.*» Entre les bureaux de conciliation et d'orientation, les audiences, l'étude de certains dossiers et la rédaction de certains jugements, le président estime la charge de travail entre un jour et demi et deux jours par mois. «*Le problème, c'est que si certains manquent à l'appel, les autres vont devoir les remplacer et cela va augmenter*



François-Xavier Vigneras, président du conseil de prud'hommes de Charente.

Photo A. C.

la charge pour chacun. J'espère seulement qu'il n'y aura pas d'effet boule de neige. Et que tous les conseillers restants auront effectué d'ici fin mars la nouvelle formation obligatoire.»

Mais le tableau est loin d'être tout noir. Avec ce lot de démissions «*assez commun à chaque gros remplacement de ce type*», la réforme a aussi apporté des solutions. «*Il est désormais beaucoup plus facile de remplacer les démissionnaires*, explique François-Xavier Vigneras. *Plus besoin d'élections très difficiles à obtenir, il suffit que les organisations syndicales proposent d'autres candidats.»*

Deux nouveaux salariés ont déjà été proposés aux ministères. Reste à savoir quand ces derniers statueront sur ces désignations. «*Cela prendra peut-être plusieurs mois*, craint le président, qui rassure tout de même. *Cela n'empêchera pas la juridiction de fonctionner correctement.»*

Des renforts pour la sécurité au quotidien en Charente-Maritime

Agnès MARRONCLE

En matière de délinquance, la Charente-Maritime n'est pas le département le plus exposé. Il se classe au 63^e rang pour les actes de violences physiques enregistrés par les services de police et de gendarmerie. C'est davantage son caractère touristique, sa croissance démographique et enfin l'étendue de son territoire qui le font figurer parmi les vingt départements français qui vont bénéficier d'un accompagnement renforcé en matière de sécurité, dans le cadre du programme de police de sécurité au quotidien (PSQ) présenté par le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, le 8 février dernier.

À son tour, le préfet de Charente-Maritime, Fabrice Rigoulet-Roze, détaillait lundi le programme à l'échelle de son département. Il

doit déboucher sur des renforts d'effectifs. Si 2 000 nouveaux postes, dont 500 pour la gendarmerie, sont annoncés à l'échelle nationale pour cette année 2018, le représentant de l'État n'indique pas encore quelle part sera attribuée au département. «*Les simplifications de procédure pénale attendues ce printemps vont aussi libérer beaucoup de temps pour déployer la fonction contact de la gendarmerie.*»

Comme son nom l'indique, cette «fonction contact» consiste à intensifier les patrouilles de proximité en direction de la population pour faire de la dissuasion et de la prévention, par exemple des distributions de prospectus sur comment mieux se protéger du vol. Car si la Charente-Maritime ne se distingue pas pour sa grande délinquance, elle connaît en revanche un regain de cambriolages: + 9,45 % sur un an.

L'accompagnement renforcé de la police et de la gendarmerie devrait aussi se traduire par des investissements immobiliers – le commissariat de Royan est sur la liste – et de dotations de matériel, des smartphones et tablettes pour «*emmener son bureau sur le terrain*», pouvoir se connecter aux informations et fichiers centraux et agir plus rapidement lors de contrôles.

Les services de sécurité de Charente-Maritime ont par ailleurs élaboré un plan départemental de lutte contre les cambriolages. Les «actions contact» de la gendarmerie en font donc partie, de même que l'utilisation de l'informatique pour établir une cartographie précise et évolutive des délits – où, quand, à quelle heure ont lieu le plus souvent les cambriolages –, de façon à mieux cibler les surveillances et les interventions.

Rougeole: un mort à Poitiers

La Nouvelle-Aquitaine est touchée par une épidémie de rougeole. Gironde et Vienne sont les deux départements les plus touchés. Samedi, une femme de 31 ans est décédée à Poitiers.

Une jeune femme est morte à Poitiers, victime de l'épidémie de rougeole qui sévit en Nouvelle-Aquitaine. Un drame qui illustre, pour les autorités sanitaires, les dangers d'un taux de vaccination insuffisant contre cette maladie très contagieuse pour laquelle n'existe aucun traitement. La rougeole – contre laquelle le vaccin fait partie des onze désormais obligatoires pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier dernier – se répand très rapidement dans la région depuis le début du mois de novembre, surtout dans la Vienne et la Gironde avec les grosses villes de Poitiers et Bordeaux, notamment son campus universitaire (lire ci-contre).

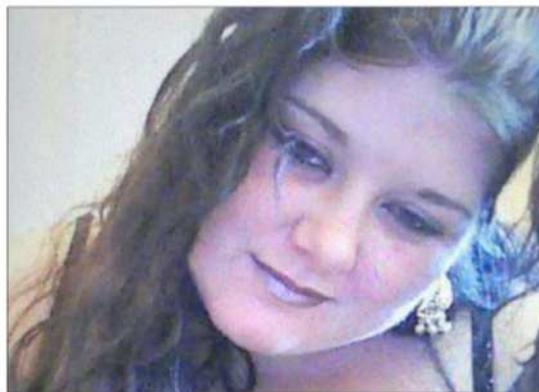
plus du double des chiffres annoncés le 24 janvier, quand l'ARS comptait 115 cas ayant entraîné 32 hospitalisations.

Cette épidémie a fait samedi dernier sa première victime, une Poitevine de 32 ans qui n'était pas vaccinée et avait été hospitalisée dix jours plus tôt. L'établissement a accueilli depuis le 19 janvier 22 personnes contaminées par la rougeole, un nombre qui inclut quatre membres du personnel. Le CHU de Poitiers a vérifié le statut vaccinal de tous ses employés et «*54 agents ont dû être vaccinés*». La Direction générale de la Santé a appelé hier tous les professionnels médicaux aux antécédents incertains «*à mettre à jour leur vaccination pour éviter la propagation de cette maladie*».

Contaminée... à l'hôpital

Le CHU estime que la victime fait partie des cinq personnes qui «*ont pu contracter la maladie au contact d'un autre patient au CHU de Poitiers lors de l'apparition des premiers cas*». L'hôpital annonce avoir pris des mesures, comme le port du masque dans les zones à risque.

Dans un entretien accordé au quotidien *Centre Presse*, Yolande Riquelme affirme que sa fille Jessica, jeune mère de famille, a bien contracté la maladie aux services des urgences où elle faisait hospitaliser son père fin jan-



Dans un entretien accordé à *Centre Presse*, Yolande Riquelme affirme que sa fille Jessica, jeune mère de famille, a bien contracté la maladie aux services des urgences du CHU de Poitiers où elle faisait hospitaliser son père fin janvier. Repro CL

vier. «*C'était au moment de l'épidémie de rougeole, il y avait des gens partout qui attendaient pour ça. Ils n'avaient pas encore mis les masques de protection, il n'y avait pas les messages de prévention, ils l'ont fait après, explique la mère de la victime. Je l'ai emmenée aux urgences le 1^{er} février, elle était bleue, elle avait 41 °C de fièvre! Ma fille faisait partie de ces enfants qui étaient passés à côté de la vaccination. À cette époque-là on nous disait que ça n'était pas nécessaire.*» «*Grâce à la vaccination, le virus de la rougeole a circulé à très bas*

bruit pendant des années. Aujourd'hui, à l'heure de cette recrudescence, on se retrouve avec des jeunes adultes dont le système immunitaire n'a jamais été confronté au virus», explique Daniel Lévy-Brühl, responsable de l'unité chargée des infections respiratoires et de la vaccination au sein de l'agence sanitaire Santé publique France. Cette pathologie est loin d'être bénigne et «*peut entraîner des complications respiratoires (pneumopathies) et neurologiques (méningo-encéphalite) pouvant avoir des conséquences très graves*», insiste l'ARS.

La Charente épargnée par l'épidémie

Zéro cas entre le 1^{er} novembre et le 12 février. Alors que la Gironde et la Vienne sont les deux départements les plus touchés par l'épidémie de rougeole qui sévit dans la région, la Charente est, au même titre que la Creuse et le Lot-et-Garonne, miraculeusement épargnée.

Deux cent neuf cas de rougeole ont été diagnostiqués en Gironde et 27 dans la Vienne. Huit personnes sont atteintes par la maladie en Charente-Maritime, 5 en Dordogne, 9 en Deux-Sèvres et une seule en Haute-Vienne.

Entre les étés 2016 et 2017, ce sont la Haute-Vienne, avec 25 cas, et la Charente, avec 7 cas, qui avaient attiré l'attention. La Gironde, elle, n'avait recensé que 9 cas en un an. La déclaration de la rougeole aux autorités est obligatoire. Afin d'éviter la propagation, l'ARS préconise le calendrier vaccinal suivant:

- Une 1^{re} dose du vaccin trivalent contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) à 12 mois.

- Une 2^e dose du vaccin trivalent entre 16 et 18 mois.

- Pour les enfants, adolescents et adultes nés depuis 1980 et n'ayant pas reçu les deux doses préconisées, un rattrapage pour atteindre les deux doses au total. Vingt et une personnes sont mortes de la rougeole depuis 2008, essentiellement de jeunes adultes. Le dernier décès en date dû à la rougeole, celui d'une adolescente de 16 ans, remontait à fin juin à Marseille.

Je l'ai emmenée aux urgences le 1^{er} février, elle était bleue, elle avait 41 °C de fièvre!

L'Agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine recense à ce jour 269 cas confirmés, dont un quart (66) ont nécessité une hospitalisation et, pour quatre des patients, une admission en réanimation. C'est

Gérald Gervais

Le goût des autres

■ Il vient d'être réélu président du conseil d'administration de la CAF ■ Militant CGT, figure syndicale de l'hôpital d'Angoulême, Gérald Gervais a consacré une carrière aux autres ■ Portrait.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Pull bleu chiné et jean assorti, il reçoit sans façon dans son petit bureau du dernier étage, tout au fond du couloir à droite. Gérald Gervais s'excuse. Il est «très bordélique» assumé et n'a «pas rangé avant [sa] réélection» du 18 janvier dernier. En six ans, rien n'a vraiment changé ici. Le président du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Charente pose toujours le même regard amusé sur son petit monde de dossiers entassés et de stylos débouchés.

”

Quand les gens me racontent tout ce qu'ils endurent, il y a des fois, je chialerais avec eux.

Ça lui «fait plaisir d'être là». De rester quatre ans de plus au cœur de l'action sociale, pour cet ultime mandat. Parce qu'au fond, la politique familiale, le logement, la solidarité, la Sécu, c'est sa tambouille. Depuis toujours. Son père Raymond, chef de cuisine au lycée des métiers de Ruelle, hyper impliqué dans le monde associatif, lui inculque tôt le sens du coup de main aux autres. Et puis bientôt, l'esprit de résistance et de justice, le goût de militer à la CGT, de se battre à gauche, très à gauche.

Des restos chics au syndicat ouvrier

Mais avant tout, ses talents de cuisinier. Nous sommes en 1976. Gérald Gervais a 16 ans et abandonne à Ruelle ses tendres années passées. Direction l'école hôtelière de Bordeaux. Trois ans d'apprentissage, un diplôme en poche et le voici parti pour la capitale. Sans billet de retour, avec la ferme intention de percer, de pousser plus loin peut-être que le père. À Paris, le jeune Charentais fait quelques infidélités au «monde ou-



Gérald Gervais, dans le petit bureau qu'il occupe à la CAF depuis six ans et pour quatre ans encore.

Photo Majid Bouzitt

vrier» dont il se revendique pourtant avec force. Il devient l'une des petites mains du grand luxe, serviteur d'une gastronomie BCBG «qui paye bien, en tout cas à l'époque». Commis de cuisine à 19 ans sur les Champs-Élysées, chef de partie à 21 dans un cinq étoiles avenue Hoche: le hors-d'œuvre est savoureux, le reste de la carte paraît se dessiner en lettres dorées. Mais un «gros pépin de santé» arrive comme un vilain cheveu sur le

velouté royal. «À cause de mon activité et de ma pratique intensive du sport [il a été champion départemental d'athlétisme au début des années 70, NDLR], j'avais les épaules qui se déboîtaient. J'ai dû être opéré. J'en porte d'ailleurs encore d'affreuses balafres. À partir de là, finis les lourdes charges et les rythmes intensifs.» Un arrêt maladie d'un an précède son billet retour pour la Charente. Mais le hasard fait bien les choses. Sa mère est en convalescence au château de Monchoix à Rougnac. Il va la voir, étouffée dans son corset, limite plus mal en point qu'elle. Et rencontre fortuitement un membre du personnel qui lui dit que l'établissement cherche quelqu'un pour faire sa cuisine. L'affaire est presque entendue: ce sera lui.

«En ce temps-là, on y mangeait bien, il y avait encore de vraies exigences et des produits de qualité. Pour moi, ce n'était pas moins noble que de bosser dans des grands restaurants.» Il est recruté, titularisé. Et tout de suite, la fibre sociale le rattrape. En 1983, il prend à 23 ans sa carte à la CGT. Ce syndicat-là, parce qu'il est «dans les gènes».

Gérald Gervais veut défendre l'autonomie menacée de son établissement, qui finira par être absorbé par l'hôpital d'Angoulême. Transféré dans les effectifs de Girac, il milite à l'échelle du centre hospitalier pour les conditions de travail des agents, une meilleure prise en charge des patients. Il instaure la «méthode des questionnaires», revendique des taux de participation systématiques de 50 % et s'attache à chercher une solution à chaque problématique.

Derrière l'armure, un sentimental

En 1990, «au temps où il y avait encore du collectif alors que maintenant c'est le carriérisme», il devient permanent syndical. «Avec le recul, ce n'est pas le mieux à faire. À un moment, ça peut trop vous couper du terrain. Le meilleur compromis selon moi c'est 70-80 % pour le syndicat et 20-30 % dans la profession. Cela dit, dans mon cas personnel, je n'aurais pas pu continuer de faire de la cuisine comme on me l'imposait. L'un dans l'autre, j'y ai trouvé un équilibre.»

En dates

- 1960.** Naissance, le 26 mars, de Gérald Gervais à Angoulême.
- 1976.** Intègre l'école hôtelière de Bordeaux.
- 1979.** Monte à Paris et travaille dans de grands restaurants.
- 1982.** Est arrêté en suite à un sérieux problème de santé et rentre en Charente.
- 1983.** Cuisinier dans la fonction publique hospitalière à Rougnac. Prend sa carte à la CGT.
- 1990.** Permanent syndical à temps plein, il est bientôt secrétaire de la section CGT de l'hôpital d'Angoulême puis responsable santé à l'union départementale du syndicat.
- 1998.** Se présente aux cantonales à Villebois sous l'étiquette PC. Il retentera en 2004 et 2011.
- 2011.** Président du conseil d'administration de la CAF de la Charente.
- 2018.** Réélu, le 18 janvier.

Il devient secrétaire de sa section CGT, puis référent santé de l'union départementale. Un job d'action mais aussi d'écoute où il «s'oublie parfois un peu trop». Ce «sentimental» absorbe comme une éponge «des situations parfois dramatiques». Des détresses qui fendent l'armure de ce petit costaud. «Quand les gens me racontent tout ce qu'ils endurent, il y a des fois, je chialerais avec eux.»

Mais les années et les expériences lui ont appris la retenue. Et le regard ne veut rien trahir lorsqu'il parle de 2013, annus horribilis. Il y a perdu «[son] gamin». Mathieu, 27 ans, parti un jour d'été, par désespoir. «On n'a jamais su pourquoi.» Et puis son père Raymond, 86 ans, juste après. Des piliers qui donnaient sens à son existence. Parmi d'autres: ses trois filles, son épouse, ses proches. «Chez nous, on a le sens de la famille. On tient au cercle, c'est essentiel d'être ensemble.» Sa première élection à la CAF, deux ans plus tôt, l'a aidé à déporter son attention autant que possible, à continuer d'avancer après ce cap ultra-douloureux. Il s'est retrouvé là «sans rien y connaître», parachuté par son union départementale consciente de ses capacités. Après l'accueil de trois campagnes cantonales sous l'étiquette communiste puis Front de gauche à Villebois, le challenge lui a plu. Le rôle d'équilibriste est en phase avec le personnage: une force tranquille.

«À la CAF, un fil rouge constant»

La place n'est pas des plus confortables et, à dire vrai, on ne se bouscule pas au portillon. Sans doute grâce à son bilan, «mais aussi parce que ça demande beaucoup de disponibilité» et de bénévolat, Gérald Gervais a fait le plein de voix (moins une) et n'a trouvé personne sur sa route lors de l'élection du président du conseil d'administration de la CAF, le 18 janvier. Épouser la fonction au sein de cette gouvernance originale qui associe un représentant du monde syndical et un directeur, c'est accepter l'idée d'un «fil rouge constant». Le président n'a pas tous les pouvoirs.

Il en a même très peu. Son rôle est d'abord d'imposer une politique. À charge pour le directeur de la mettre en œuvre, mais aussi de gérer le personnel et d'appliquer des directives nationales. Gérald Gervais est un équilibriste. Un président CGT - et il n'y en a qu'une poignée en France - qui doit mettre un mouchoir sur son étiquette lorsque la section syndicale CGT se fâche avec la direction, et rester neutre. Un diplomate, en somme, qui ne se voit pas agir autrement. «En l'absence de consensus, ce sont les usagers qui en pâtiraient et c'est inimaginable.»

Cognac: la piscine à vau-l'eau ferme encore ses portes

Chauffage déficient. Pour la deuxième fois en un mois, la Ville doit fermer la structure. Réouverture prévue le 25 février... non garantie.



Usagers, scolaires et clubs sportifs vont devoir remiser les maillots et croiser les doigts pour espérer retrouver les bassins avant avril et l'ouverture de l'X'eau.

Photo archives CL

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Ca nous pendait au nez, on le savait, ce n'est pas vraiment une surprise, ne peut que constater, dépité, Romuald Carry, l'adjoint au sport de Cognac. *S'il fallait encore la preuve qu'on avait besoin d'un nouvel équipement...* Comme le redoutaient les responsables de la piscine municipale (lire CL du 8 février), l'embellie n'aura pas duré. Hier, la Ville a annoncé la fermeture de la structure jusqu'au 24 février inclus, la deuxième en un mois. Et sans aucune garantie cette fois de pouvoir rouvrir à l'issue de ce délai tant cet équipement part à vau-l'eau, entretenu avec des bouts de ficelle et à grand renfort de silicone depuis des années. Comme lors de la première fermeture fin janvier, une semaine, le chauffage est à nouveau en

cause. Plus qu'une tuile, «une catastrophe», concède Romuald Carry. Pour les usagers, pour les clubs résidents, les scolaires, des utilisateurs le bec dans l'eau qui n'ont plus qu'à prier désormais pour espérer retrouver les joies des bassins avant le 7 avril, date de l'ouverture de l'X'eau.

Ça risque d'être sans fin

«Les services techniques de la Ville sont déjà sur le problème, mais on ne sait pas ce que cette nouvelle réparation, si elle a lieu, donnera, juste qu'il y en a pour au moins 6 000 € à la louche, confie l'adjoint. Cette piscine est foutue. C'est comme une vieille voiture qui n'en peut plus, on change un élément, c'est un autre qui lâche derrière, ça risque d'être sans fin».

En janvier, une pièce défectueuse sur la pompe de la chau-

dière avait entraîné la première fermeture. Le temps d'en trouver une autre identique, d'occasion, et tout était rentré dans l'ordre. Ou presque avec des douches juste tièdes, pour ne pas dire froides, signe que quelque chose ne tournait pas rond non plus comme avaient pu le noter nombre d'usagers.

Un problème de température qui s'est confirmé, puis aggravé ces derniers jours, «qui touche l'eau des douches, mais aussi du bassin et de l'air. Signe que le problème vient certainement de la chaudière elle-même», entrevoit Romuald Carry, pas franchement optimiste pour la suite des événements. «On va se réunir avec Jérôme Sourisseau, le président de l'agglomération, et Gérard Faurie, le président de la commission sport, afin de voir ce qu'il convient de faire.» La réunion était prévue hier en fin de journée.



Ça roule pour l'emploi

C'est la dernière occasion pour les personnes en recherche d'emploi d'aller proposer leur CV chez «Triangle intérim» dont le bus pour l'emploi (Photo CL) fait étape aujourd'hui sur la place d'Armes de Cognac, près des Halles, de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h30. D'autant que «*le travail ne manque pas, nous avons besoin de nombreux candidats, de tous profils, de toutes compétences*», indique la responsable de cette opération qui a attiré plus de 25 personnes hier, dans ce bus aménagé pour la circonstance en agence mobile, place Jean-Monnet. Postes en intérim, CDD ou encore CDI, sont à pourvoir dans de nombreux secteurs, en particulier dans le BTP et l'industrie. Se munir aussi d'une pièce d'identité.

Le gouvernement compte soigner le système de santé

Édouard Philippe a promis d'apporter d'ici l'été des premières réponses au malaise des soignants et au déficit chronique des hôpitaux.

Un diagnostic partagé avant une opération «globale, cohérente, méthodique». Le Premier ministre Édouard Philippe a donné hier le coup d'envoi d'une réforme du système de santé. Il se donne «trois mois pour réfléchir intensément» à la «transformation de l'ensemble (du) système de santé» et a promis d'apporter d'ici l'été de premières réponses.

De mars à mai, le gouvernement entend multiplier les concertations et consultations, y compris sur internet. Le débat ne part toutefois pas d'une feuille blanche: «cinq grands chantiers» à traiter en priorité ont été identifiés. Sans surprise, la réforme du finan-

cement des hôpitaux sera sur la table, après une dégradation des comptes sans précédent en 2017: le déficit des seuls établissements publics «pourrait doubler (et) atteindre plus d'un milliard d'euros», a indiqué la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, hier à l'Assemblée. Le gouvernement s'en tient sur ce sujet à la promesse d'Emmanuel Macron de «plafonner à 50 %» la tarification à l'activité (T2A) des hôpitaux, qui «pousse à une activité sans qualité», selon Agnès Buzyn. Mais ce changement prendra du temps: une équipe d'experts devra proposer d'ici fin 2019 de nouveaux modèles de financement.

Une ambition qui se heurte aux réticences des libéraux, médecins et infirmiers: deux syndicats de médecins (CSMF et SML) et une organisation d'infirmiers (FNI) ont pris la défense du «paiement à l'acte». Dans l'immédiat, les tarifs hospitaliers «seront en baisse» à nouveau cette année, a annoncé le Premier ministre, provoquant le mécontentement de la fédération des établissements privés (FHP).

La chasse aux actes «inutiles»

Loin de laisser entrevoir des ressources supplémentaires, le gouvernement veut au contraire ou-



«Le temps des raftistologes est révolu», a déclaré hier le Premier ministre lors d'un déplacement dans un hôpital. Photo AFP

vrir la chasse aux actes «inutiles» dès cette année.

Enfin, la formation des soignants sera remaniée: en plus du «service sanitaire» obligatoire dès la ren-

trée de septembre, Édouard Philippe a promis «une réflexion sans tabou sur le numerus clausus», qui fait office de quota d'étudiants admis en deuxième année.

Frais de campagne: ça passe

Les comptes des candidats à la présidentielle ont été validés par la Commission nationale des comptes de campagne. Mais certains, comme Fillon, seront moins remboursés que prévu.

Alors qu'elle avait rejeté les comptes de campagne de Nicolas Sarkozy en 2012, la Commission nationale des comptes de campagne (CNCCFP) a validé ceux des onze candidats à l'élection présidentielle 2017, selon les décisions publiées hier au *Journal officiel*.

Mais elle a procédé à un certain nombre de réformations, même si celles-ci ont peu d'incidence sur le montant effectivement remboursé aux candidats. Lesquels, pour y prétendre, doivent avoir recueilli au moins 5% des voix. Ainsi, la CNCCFP a notamment retranché la somme de 827.017 euros des comptes présentés par Marine Le Pen, inscrite «au titre des intérêts facturés par deux formations politiques, pour plusieurs prêts à la candidate d'un montant total de 11.795.000 euros».

Fillon: le pactole de la primaire envolé

S'agissant de la campagne de Jean-Luc Mélenchon, la Commission s'est notamment penchée sur l'association L'Ère du peuple, laquelle a «facturé au mandataire un montant de dépenses de 440.027 euros correspondant à des locations de salles, des locations de matériels informatiques et audiovisuels, et à des prestations intellectuelles de quatre de ses salariés dont trois étaient également membres de l'équipe de campagne». Or «selon le registre national des associations, l'association L'Ère du peuple relève de la loi sur les associations

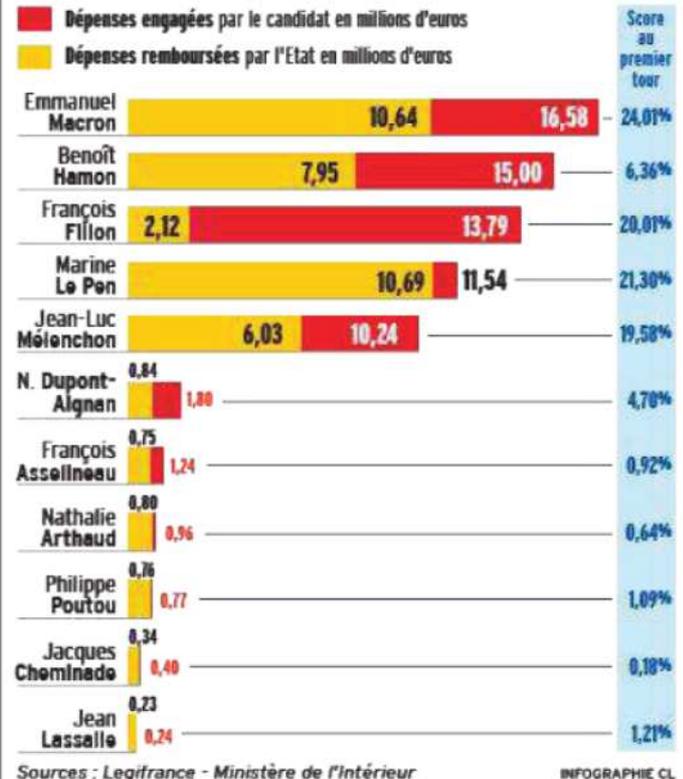
de 1901 et n'a pas d'activité commerciale déclarée».

S'agissant de François Fillon, si le montant total de dépenses déclaré par le candidat et celui retenu par la CNCCFP sont identiques à 10.000 euros près, autour de 13,7 millions d'euros, le candidat de la droite ne se verra cependant rembourser que 2,07M€. En cause, les 10 millions de recettes au titre de «versement définitif des partis politiques» en provenance de la Haute autorité chargée d'organiser la primaire de la droite, un «don» qui n'a pas vocation à être remboursé. «Il n'y a aucun rebondissement, c'est prévu comme cela depuis trois ans», a déclaré Vincent Chriqui, ancien directeur de campagne de François Fillon.

Dépenses plafonnées

Contrairement au PS qui a lui aussi organisé une primaire, à droite «le choix qui avait été fait à l'époque, c'était celui de l'autonomie financière de la Haute autorité», a expliqué son ex-présidente, Anne Levade. La charte de la primaire avait été élaborée avec des représentants de tous les candidats. «La primaire n'a jamais été organisée pour renflouer ni Les Républicains ni quel que parti que ce soit», a de son côté insisté le trésorier de LR, Daniel Fasquelle. Globalement, le montant des dépenses était plafonné à 16,851 millions d'euros pour chaque candidat du premier tour et à 22,509 millions pour les deux du second.

Présidentielle 2017: Macron le plus dépensier



Dès lors que ses comptes ne sont pas rejetés, un candidat est «remboursé du montant arrêté par la commission à hauteur de son apport personnel (versements personnels et emprunts du candidat remis au mandataire), dans la limite de 47,5 % du plafond fixé pour chaque circonscription», selon le

site de la CNCCFP.

Emmanuel Macron, qui avait engagé pour 16,58M€ de dépenses selon les calculs de la Commission, sera remboursé à hauteur de quelque 10,64M€, comme Marine Le Pen, montant maximum auquel a droit un candidat parvenu au second tour.

Le service national sera bien «obligatoire»

Le «service national universel» «concernera toute la classe d'âge et sera obligatoire», a affirmé hier le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux, coupant court aux interrogations sur le sujet. Dimanche, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb s'était dit favorable à un service national «obligatoire». Deux jours avant, la ministre des Armées Florence Parly avait déclaré que ce service «n'aura probablement pas un caractère obligatoire, au sens où les gendarmes viendraient rechercher le réfractaire», mais que l'exécutif «cherchera à (le) rendre attractif pour les jeunes afin qu'ils soient incités à le réaliser».

Par ailleurs, le rapport parlementaire sur le service national universel, dont la présentation avait été repoussée au 21 février, sera finalement présenté aujourd'hui, a annoncé hier la

commission de la Défense de l'Assemblée nationale. Selon les informations de France Inter, le texte préconiserait un «parcours citoyen en trois étapes», que les jeunes effectueraient entre leur 11^e et leur 25^e année. Entre 11 et 16 ans, «il y aurait d'abord une semaine annuelle de la défense et de la citoyenneté (obligatoire)», au sein même de l'établissement scolaire.

Macron: «un service de 3 à 6 mois»

Ensuite, à 16 ans, interviendrait «un rite de passage»: soit une semaine en internat pendant les vacances scolaires, soit sept jours en immersion au sein d'une association agréée.

Enfin, entre 16 et 25 ans, serait prévue «une incitation à l'engagement» dans le cadre d'un service civique ou au sein de la garde nationale.

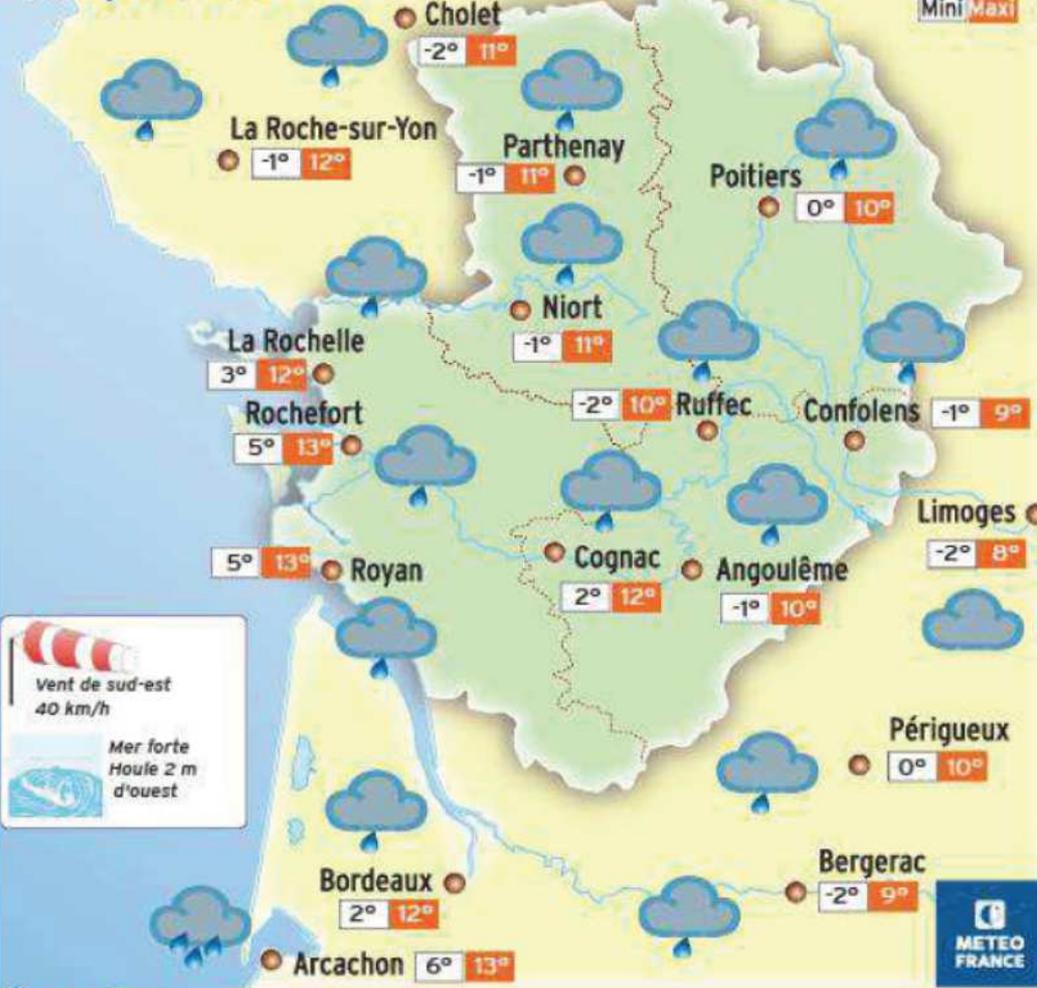


Photo AFP

Le groupe de travail mis en place par l'Élysée aura le dernier mot: il doit rendre ses conclusions fin avril. La phase d'expérimentation pourrait débuter dès le début 2019.

Hier soir, Emmanuel Macron a souhaité de son côté que le service national universel «obligatoire» dure «autour du trimestre» voire de «3 à 6 mois», lors d'une rencontre avec l'Association de la presse présidentielle. Il pourrait avoir une partie «civique».

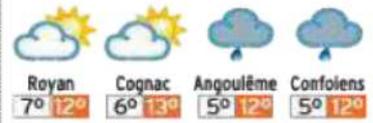
Cet après-midi



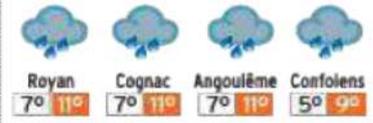
Jeu



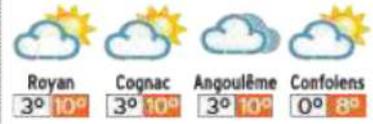
Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Maussade.

C'est un temps gris et humide qui nous accompagne tout au long de la journée. Les pluies, faibles et éparées, se généralisent et deviennent plus continues. Le vent est assez fort vers les îles et la côte, avec des rafales voisines de 50 à 60 km/h.

La rougeole n'est pas une maladie bénigne

SANTÉ Après le décès d'une jeune femme au CHU de Poitiers, des suites de la rougeole, les pouvoirs publics sont mobilisés pour endiguer l'épidémie qui sévit en Nouvelle-Aquitaine

ISABELLE CASTÉRA
i.castera@sudouest.fr

Une jeune femme est morte ce week-end au CHU de Poitiers. Elle avait 32 ans et avait contracté la rougeole. Elle n'était pas vaccinée. L'Agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine, qui a annoncé le décès, hier matin, a décidé de mobiliser tous les médias autour de cet événement. « La rougeole n'est pas une maladie bénigne, elle est particulièrement contagieuse, un seul cas touché peut en contaminer 20. Une personne adulte, saine, sans problème de santé peut en mourir », martèle le docteur Daniel Habold, directeur de santé publique à l'ARS.

À Poitiers, si le CHU précise que la mort de la patiente est survenue « dans un contexte de comorbidités sévères et complexes (1) », le docteur Habold de Bordeaux, refuse d'en dire plus, respectant ainsi le « secret médical et le souhait de la famille ». Quoi qu'il en soit, il stipule que les complications interviennent dans 5 à 7 % des cas et sont « soit respiratoires avec une atteinte des poumons, soit cérébrales avec des encéphalites ou méningites. En gros, plus la personne est immunodéprimée, fragile, enceinte, plus elle est à risque. »

Éviter la propagation du virus

À Poitiers, le CHU a communiqué suite à ce décès, en précisant que depuis le 19 janvier, il avait accueilli 22 personnes contaminées par la rougeole dont dix enfants et quatre membres du personnel. Cinq des personnes hospitalisées « ont pu contracter la maladie au contact d'un autre patient au CHU de Poitiers lors de l'apparition des premiers cas ».

Cette épidémie a débuté à Bordeaux, au mois de décembre où un premier cas a été signalé sur le campus universitaire, suivi très vite de cinq autres déclarations, puis 10. En janvier, l'ARS pouvait encore dire que l'épidémie était circonscrite à l'agglomération bordelaise. Ce n'est plus le cas. Et aujourd'hui, l'agence ose même avancer que le pic de l'épidémie n'est pas encore atteint. « Nous recevons tous les jours une vingtaine de déclarations de nouveaux cas, signale le docteur Martine Charron, médecin épidémiologiste de la Cellule santé publique à l'ARS. En trois semaines, on a doublé le nombre de cas en Gironde. » Désormais, d'autres départements sont touchés : les Landes, la Dordogne, la Vienne, les Pyrénées-Atlantiques, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres

LES SYMPTÔMES

COMMENT SAVOIR

QUE C'EST LA ROUGEOLE ?

La température est supérieure à 38,5°, le nez coule, on tousse, les yeux sont rouges et larmoyants. Le lendemain de ces premiers signes, des boutons rouges apparaissent sur la tête, le visage et puis le reste du corps, avec des lésions sur la bouche. La personne malade peut transmettre le virus depuis la veille des premiers symptômes et jusqu'à cinq jours après l'apparition des boutons. Les symptômes peuvent commencer de 7 à 18 jours après avoir été en contact avec la personne infectée.

et la Haute-Vienne, notamment. Quelques cas sporadiques mais qui font craindre une propagation de l'épidémie.

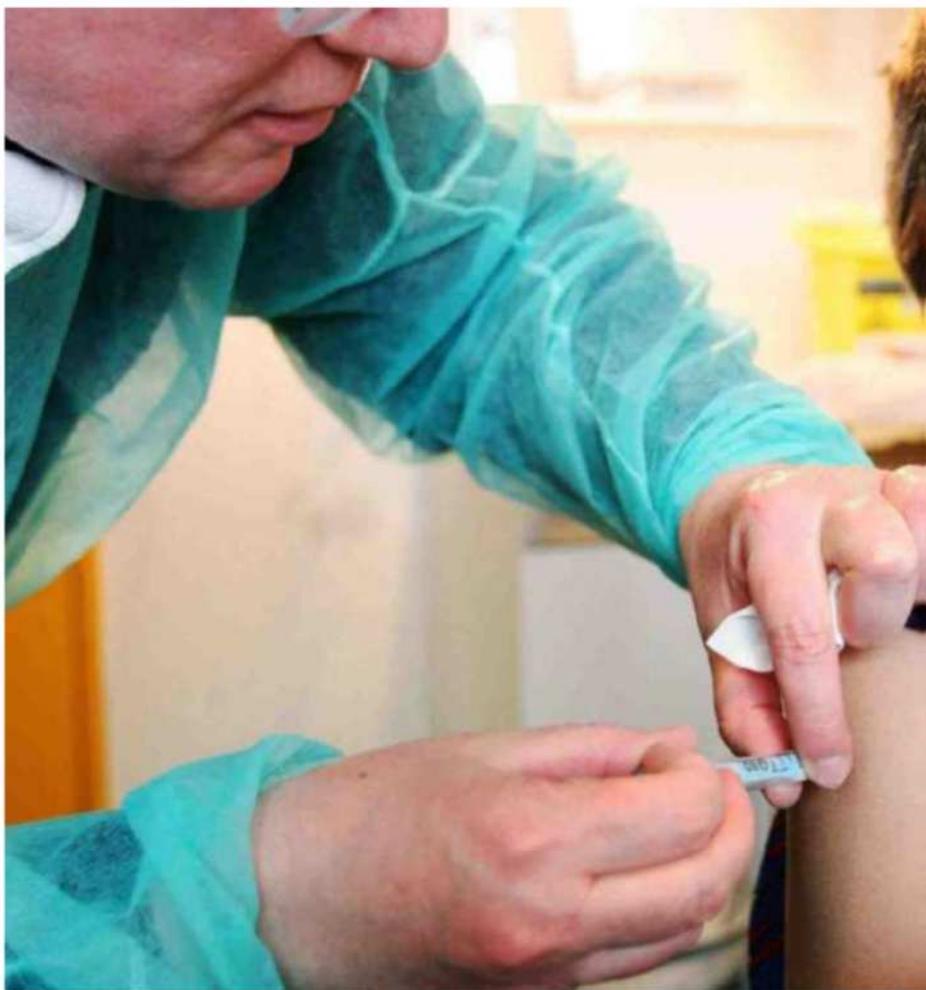
En Nouvelle-Aquitaine, les 68 hospitalisations, dont quatre en réanimation, suscitent toute l'attention des pouvoirs publics. Comment arrêter ce virus ?

« Consulter, dès les premiers symptômes, certes, reprend le docteur Habold, mais surtout vacciner. Il faut deux injections. Tant que nous n'atteindrons pas les 95 % de taux de vaccination, le virus continuera à circuler. En Nouvelle-Aquitaine, nous sommes entre 70 et 83 % de taux de vaccination pour le ROR (Rougeole, oreillons, rubéole). La vaccination n'a pas bonne presse, on le sait. Là, nous sommes en plein dans un problème de santé publique majeur. »

Quid de la deuxième dose ?

Parmi toutes les personnes touchées par la maladie, 90 % d'entre elles n'étaient pas vaccinées. Deux injections sont nécessaires pour bloquer le virus, et souvent la deuxième injection est oubliée. Il n'existe aucun traitement pour soigner cette maladie, mais le vaccin peut limiter sa propagation et éviter les complications. « En période d'épidémie, il est préférable de vacciner, sans réaliser de sérologie et quel que soit l'âge, affirme le docteur Martine Charron. Les personnes en contact avec des collectivités d'enfants, ou des personnes malades, ont tout intérêt à vérifier leur carnet de santé ou se faire vacciner. »

Jusqu'au mois de janvier dernier, le vaccin ROR était recommandé mais pas obligatoire, et ce, dès la petite enfance (de 12 à 18 mois pour la seconde dose). Depuis le 1^{er} janvier, il fait partie des onze vaccins obligatoires pour les enfants nés à compter



« En période d'épidémie, il est préférable de vacciner, sans réaliser de sérologie et quel que soit l'âge. » PHOTO

du 1^{er} janvier 2018. Il peut être rattrapé à tout âge.

Des enquêtes sont nécessaires

À l'ARS de Bordeaux, le docteur Daniel Habold rappelle, aussi, que la rougeole est une maladie à déclaration obligatoire. « Ce n'est pas pour enquêter les gens avec de la paperasse, signale-t-il, mais pour déclencher une enquête d'entourage. Elle sert à localiser le malade infecté, à prendre en compte et identifier toutes les personnes afin de les contacter pour éviter que le virus ne se propage, dans le cas où elles ne sont pas vaccinées. »

La Gironde est clairement le foyer de cette épidémie, partie du campus universitaire. Là-bas, des flyers circulent ainsi que des images sur Facebook expliquant la contagiosité de cette maladie infectieuse. L'enjeu désormais est de mobiliser les enfants et les jeunes adultes qui ont échappé au vaccin ROR, ou à la seconde injection. Ils seraient 500 000 en France.

(1) Comorbidité : troubles ajoutant à la maladie initiale.

Sur le campus bord

INTERVIEW L'Espace santé étudiant de Bordeaux, a mis une stratégie en place pour contenir l'épidémie. Explications avec sa directrice adjointe

Anne-Cécile Rahis est directrice adjointe de l'Espace santé étudiant. Le premier cas de rougeole a été déclaré au mois de décembre dernier, sur le campus de Bordeaux. D'autres ont suivi et l'épidémie a flambé. Au mois de février, un cas a encore été signalé sur ce même campus bordelais.

« **Sud Ouest** » L'Espace santé étudiant rassemble des professionnels dont la responsabilité est d'assurer un suivi des étudiants. En l'occurrence, face à cette épidémie de rougeole, comment avez-vous réagi ?

Anne-Cécile Rahis En décembre, lorsque les premiers cas ont été déclarés, nous avons mis en place un premier plan d'action, à savoir contacter toutes les promos concernées et indiquer aux étudiants la marche à suivre : mise à jour des vaccinations, rendez-vous chez le médecin traitant en cas de doute. ... Lorsque les cas ont commencé à se multiplier, un second niveau a été lancé, plus offensif. Nous avons diffusé l'information aux huit établissements d'enseignement supérieur de Bordeaux, via un mail d'alerte, informant 60 000 étudiants environ.

« Nous avons imaginé un nouveau moyen de communication en passant par les réseaux sociaux »

Quelle est la situation arrêtée à ce

269

Le nombre de cas de rougeole déclarés au 13 février 2018 en Nouvelle-Aquitaine.

387

Le nombre de cas de rougeole déclarés en France au 13 février 2018. L'épidémie en Nouvelle-Aquitaine rassemble 70 % des cas en France.

68

C'est le nombre d'hospitalisations recensées à ce jour pour complications dues à la rougeole en N-A.

4

Le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, dont la personne décédée au CHU de Poitiers, en N-A.

11

Le nombre de morts de la rougeole depuis 10 ans, en France.

20

C'est environ le nombre de déclarations de cas, chaque jour à l'ARS Nouvelle Aquitaine.

elais, on se mobilise



Anne-Cécile Rahis, directrice adjointe de l'Espace Santé-Étudiant de Bordeaux PHOTO DR

jour ? L'épidémie a-t-elle provoqué une inquiétude sur le campus bordelais ?

À ce jour, nous avons recensé 33 cas d'étudiants malades, vérifiés sur le plan de la sérologie. Mais nous sommes conscients de ne pas avoir forcément la totalité des personnes touchées, beaucoup sont passés entre les mailles des filets, n'ont pas été dé-

clarés. Sur les 33, neuf ont été hospitalisés. A priori, il n'y a pas vraiment d'inquiétude chez les étudiants.

Et aujourd'hui, quelles sont les actions en place ?

Avec l'ISPED (Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement) nous avons imaginé un nouveau moyen de communiquer sur la maladie, moins anxiogène et plus efficace. En passant par les réseaux sociaux, notamment Facebook, avec ce message simple et un visuel clair qui montre les signes laissant présager une infection, les modes de contagion et surtout le fait que ce soit une maladie très contagieuse, sans oublier, la conduite à tenir. Il faut vérifier son carnet de vaccination. Nous précisons qu'il faut deux injections, que la vaccination est entièrement remboursée et nous indiquons les moyens de trouver un médecin facilement.

Recueilli par I. C.

Hôpital public : le temps « des rafistolages » est terminé

SANTÉ Le gouvernement a annoncé hier une réforme globale d'un secteur hospitalier financièrement malade

Édouard Philippe et sa ministre de la Santé, Agnès Buzyn, se sont bien gardés d'arriver hier matin avec un bistouri à la main à l'hôpital d'Eaubonne, dans le Val-d'Oise. Le secteur hospitalier a pourtant besoin de passer sur le billard mais, justement, le Premier ministre ne veut ni « rafistolages » ni sparadrap sur un malade qui traîne la patte depuis bien longtemps.

S'il ne veut pas non plus laisser traîner les choses, pas question pour le gouvernement d'annoncer un plan de mesures tout ficelé qui tomberait du sommet, comme le fit en 1995 Alain Juppé, le mentor de l'actuel Premier ministre.

Il sera impossible de procéder à une refonte du système hospitalier sans toucher au nerf de la guerre, l'argent

pas s'éterniser mais s'échelonner entre mars et mai et qui reste cadrée autour de quelques grands axes.

Le premier n'étonnera personne tant il est devenu un leitmotiv de tous les gouvernements : il faut dépenser moins mais mieux. En 2017, les hôpitaux publics vont enregistrer un déficit historique d'1,5 milliard d'euros alors que la France est un des pays d'Europe qui participe le plus au financement de la santé. Sa part s'y élève à 40 % alors qu'elle n'est que de 29 % en Allemagne.

La course au chiffre

La France est, par ailleurs, un pays où la durée moyenne du séjour à l'hôpital reste une des plus longues : 10

Hier matin, Édouard Philippe, fidèle à sa feuille de route, a plutôt proposé une méthode dont les maîtres-mots sont le débat et la concertation avec les professionnels de la santé. Une concertation qui ne devra cependant



Édouard Philippe a rendu visite aux équipes soignantes de l'hôpital d'Eaubonne dans le Val-d'Oise. PHOTO JACQUES DEMARTHON/AFP

jours contre 7,8 dans le reste de l'Europe. Même si elle a fait de notables progrès, la chirurgie ambulatoire a encore une belle marge de progression.

Un chiffre qui s'explique sans doute par la façon dont l'hôpital se finance, via la taxe à l'activité, alias T2A, créée en 2004 et qui fixe les ressources de l'établissement en fonction des actes accomplis. Une procédure qui a suscité une course au chiffre au détriment parfois du patient lui-même.

Selon Agnès Buzyn qui veut « valoriser la bonne médecine et arrêter de valoriser la mauvaise », 25 à 30 % des dépenses de santé proviendraient d'actes inutiles. Mais comment prendre en compte « la pertinence des actes » que prône la ministre pour dégraisser la dépense hospitalière ? Ce sera sûrement au cœur de la campagne de concertation. Une équipe d'experts doit plancher jusqu'à fin 2019 sur de nouveaux modes de financement.

La bombe de la dépendance

Car il sera impossible de procéder à une refonte totale du système hospitalier sans toucher au nerf de la guerre, l'argent.

Sachant que la journée de mécontentement dans les Ehpad du 30 janvier dernier a jeté une lumière crue sur la bombe à retardement de la dépendance et que l'exécutif a aussi l'intention de poursuivre la remise à plat de l'organisation territoriale des hôpitaux qui suscite une vive inquiétude.

En Béarn, par exemple, la maternité d'Oloron vient de fermer ses portes deux ans après celle d'Orthez. Les Béarnaises ne peuvent plus qu'accoucher à Pau où l'accès se fait souvent par des routes pentues et sinueuses. Comme celles qui attendent le gouvernement.

Benoît Lasserre

Pour la droite : « c'est du pipeau »

Le président du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale, Christian Jacob, a prouvé hier qu'il était totalement dans la ligne du nouveau patron, Laurent Wauquiez. Il a, en effet, estimé que le gouvernement pratiquait « la politique de la chasse d'eau, où un sujet pousse l'autre ».

Il a surtout qualifié « les effets d'annonce fumi-gènes » à propos de l'hôpital public et dénoncé « un grand coup de pipeau, comme d'habitude ». Ce qui n'a pas empêché le député LR de la Sarthe, Jean-Charles Grelier, de faire 28 propositions à la ministre Agnès Buzyn pour apporter une réponse un peu moins expéditive à la crise du secteur hospitalier.

En cette veille de Saint-Valentin, les annonces du Premier ministre n'ont pas été accueillies avec beaucoup plus de pétales de roses sur le réseau social Twitter où fleurit désormais le mot-dièse #BalanceTonHosto, dénonçant l'épuisement des per-



Christian Jacob. PHOTO AFP

sonnels et le délabrement de certains établissements. « L'hôpital est au bord du burn-out », s'est d'ailleurs inquiété Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT.

B. L.

Bientôt un service national obligatoire ?

POLITIQUE C'était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Le rapport parlementaire sur le sujet sera présenté aujourd'hui en commission

Le service national obligatoire, dont le rapport parlementaire doit être présenté aujourd'hui, devrait comporter « une partie obligatoire de 3 à 6 mois », a souhaité hier soir Emmanuel Macron, en mettant fin à une certaine cacophonie gouvernementale. Lors d'une rencontre avec l'Association de la presse présidentielle, le président de la République a souhaité que le service soit « obligatoire, ouvert aux femmes et aux hommes » pouvant avoir « une ouverture sur la chose militaire », mais « dont la forme pourra être civile ».

Sa durée pourra être « autour du trimestre » mais pourra « être plus longue si l'on intègre un service civique », a ajouté Emmanuel Ma-

cron. Il a par ailleurs convenu que le service « aura un coût », « mais je ne pense pas qu'il soit prohibitif, il ne s'agit pas de recréer des casernes massifs », a-t-il considéré.

La « foudre » et « l'enclume »

Le rapport parlementaire sur le sujet, dont la présentation avait été repoussée au 21 février, sera finalement présenté aujourd'hui. Son examen, ouvert à la presse, aura lieu à 11 heures, lors d'une réunion de la commission Défense de l'Assemblée.

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, l'instauration d'un service national universel obligatoire, nécessairement coûteux, a suscité la méfiance de l'armée et la

perplexité du monde éducatif, ainsi que l'hostilité des syndicats étudiants. C'est notamment le caractère obligatoire de ce service national qui avait posé question, en raison de son coût (estimé entre deux et trois milliards d'euros par an) et des capacités réduites d'accueil des armées.

Prise « entre l'enclume jupitérienne et la foudre des armées », selon le mot d'un de ses membres, la commission Défense de l'Assemblée semble suggérer une autre voie dans son rapport. Selon les informations de France Inter, le texte préconiserait un « parcours citoyen en trois étapes », que les jeunes effectueraient entre leur 11^e et leur 25^e année.



Ce service national comporterait « une partie obligatoire de 3 à 6 mois », selon le chef de l'État. PHOTO AFP

Cyberattaques : « Vous êtes tous une cible potentielle »

AGEN Des experts en sécurité informatique ont mis en garde des chefs d'entreprises et des représentants des collectivités territoriales

« Le risque numérique est devenu un enjeu national, derrière le risque d'attentats terroristes et devant le risque nucléaire. Vous vous dites : "Moi, PME, je ne suis pas une cible intéressante, je suis donc à l'abri." C'était vrai. Ça ne l'est plus car les outils à mettre en œuvre pour une cyberattaque sont automatisés et sont diffusés sur Internet. Désormais, tout le monde est une cible potentielle. Il suffit d'avoir un point d'entrée comme une adresse mail... »

C'est avec un sourire et une certaine décontraction que Guy Flament, délégué régional de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi), a présenté la

menace à la trentaine de ses auditeurs, hier matin, à Agen. Pour la plupart, chefs d'entreprises ou représentants de collectivités lot-et-garonnaises, invités par l'association des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Chères données personnelles

L'Anssi est ici dans son rôle d'information. L'objectif est non pas de dramatiser une réalité qui est suffisamment affolante, mais d'inviter les acteurs de la toile à se protéger. Contre quels types de menaces ? Des « rançongiciels », de l'espionnage, du détournement de données personnelles, etc.



Guy Flament : « Il suffit d'avoir un point d'entrée comme une adresse mail pour être une cible » - PHOTO THIERRY BRETON

Les points d'entrée des cybercriminels : le mail avec la pièce jointe qu'il ne faut surtout pas ouvrir, les mots de passe par défaut ou trop simplistes, l'absence de séparation

des usages entre utilisateurs et administrateurs ou encore les droits d'accès pas suffisamment gérés et encadrés, etc.

« La plupart du temps, ce qui inté-

resse les hackers, ce sont les données personnelles, explique Guy Flament. L'exemple typique : à l'école, on demande à vos enfants de remplir une fiche avec les métiers des parents. Informations rentrées dans un fichier généralement peu sécurisé et facilement attaquant. Des données précieuses pour du marketing numérique ou, plus grave, pour avoir accès à un établissement précis via un de ses salariés. Et je ne parle pas des objets connectés tels que les montres qui renseignent sur votre rythme cardiaque et sur votre santé... »

La menace est sérieuse. Guy Flament rappelle que plusieurs entreprises néo-aquitaines ont tout perdu après une cyberattaque.

L'Anssi a créé un portail ressources pour les usagers : www.cybermalveillance.gouv.fr

Le cognac continue de battre ses records

VITICULTURE Plus de 197 millions de bouteilles ont été écoulées l'an passé

On s'en doutait un peu, mais les chiffres communiqués hier après-midi par le Bureau international du cognac (BNIC) l'ont confirmé sans l'ombre d'un doute. Le cognac se porte bien, merci pour lui.

Lors de l'année écoulée (de février 2017 à janvier 2018), les expéditions globales (marchés français et étrangers) ont encore augmenté de façon significative, +7,8 %, par rapport à l'exercice précédent. Cela représente un total de 197,1 millions de bouteilles et un chiffre d'affaires de 3,130 milliards d'euros. La barre des 200 millions de cols n'est pas encore franchie, mais on s'en rapproche sérieusement.

L'Amérique en tête

Le détail démontre que le continent nord-américain (Canada-États-Unis-Mexique) demeure le premier marché de l'eau-de-vie puisque 85,2 millions de cols y ont été expédiés (CA de 1,232 milliards d'euros), une hausse de 6,6 %. Sur la deuxième marche du podium, on trouve, bien évidemment, l'Extrême-Orient qui pèse pour 57,1 millions de bouteilles (1,158 milliard d'euros), mais le marché asiatique progresse plus fortement que l'américain (+10,3 %). L'Europe, marché historique du cognac,



Tout va bien pour l'économie du cognac. PHOTO ANNE LACALUD

est aussi en hausse de consommation (+6 %) avec un volume de 41,9 millions de bouteilles (481,8 millions d'euros). Enfin, les autres zones de diffusion (Afrique du Sud...) représentent 12,9 millions de bouteilles (258,2 millions d'euros), enregistrant une hausse de 11 %.

Enfin, sur le plan des qualités, les cognacs jeunes (VS) sont toujours les plus prisés puisque 98,1 millions de bouteilles ont été écoulées (1,075 milliard d'euros) et affichent une progression de 6 %. Les VSOP totalisent 76,6 millions de bouteilles (1,062 milliard d'euros) avec une hausse de 8,1 % et, enfin, les qualités supérieures (XO...) bondissent de 15,5 % pour atteindre les 22,4 millions de cols (995,5 millions d'euros).

Didier Faucard

PAPIERS D'IDENTITÉ

Des formulaires à télécharger



Passeport, carte d'identité. . . Pour les prochaines vacances, il s'avère parfois nécessaire de renouveler ses papiers d'identité si l'on veut voyager. Certaines communes, telles Angoulême et Cognac, proposent de télécharger le formulaire sur Internet, de le remplir même, puis de le retourner (avec les pièces justificatives), voire de le valider en direct. PHOTO DR

La mairie met le paquet en centre-ville

URBANISME La Ville a sollicité d'importantes aides de l'État pour rénover le marché des halles et favoriser le commerce en centre-ville

SÉRIE Ce mois-ci, « Sud Ouest » s'interroge sur la place du commerce dans la ville et en périphérie

DOSSIER RÉALISÉ PAR
JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

A l'heure où les subventions de l'État maigrissent, cela pourrait sonner comme un ticket gagnant au loto. La Ville de Cognac vient de candidater pour des aides nationales : le Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et Action Cœur de ville (lire ci-contre). « Les dossiers ont été déposés fin janvier, dévoile Danielle Jourzac, l'élue en charge du commerce. Maintenant,

il faut attendre l'instruction. »

« On essaye de mettre tous les atouts de notre côté pour faire bouger les lignes »

« Plan Marshall » : une participation financière directe de l'État au bénéfice de toute opération pouvant redynamiser le commerce et l'artisanat. Les commerçants peuvent ainsi se faire rembourser 20 à 30 % du montant des travaux réali-

LES AIDES

FISAC Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce est un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité. Son enveloppe devrait être, en 2018, de 14 millions d'euros.

ACTION CŒUR DE VILLE Ce plan gouvernemental annoncé en décembre a pour but la revitalisation des centres de villes petites et moyennes (en tout, 200 à 250 villes). Il sera doté d'environ 5 milliards d'euros sur cinq ans.

sés pour l'amélioration de l'accueil client.

Mais les collectivités peuvent également en bénéficier. À Cognac, cela devrait concerner prioritairement le marché des halles, propriété municipale. « Il y a des travaux de sécurisation à faire sur un pilier, mais pas que, note l'adjointe au maire. Nous prévoyons une restructuration totale du lieu. »

Une place de village à imaginer

En effet, le marché est, de l'avis de tous, surdimensionné. L'idée serait donc de couper l'entrée sur la place d'Armes, pour ouvrir sur l'extérieur un tiers des 900 mètres carrés des halles. « On pourrait y installer des



Danielle Jourzac, adjointe au maire, imagine casser la façade pour créer des boutiques sur la place d'Armes. PHOTO J.G.

petites boutiques de type brasserie ou librairie, poursuit Danielle Jourzac. Cela ferait une petite place de village, ouverte en dehors des heures de marché. Derrière, on installerait une grande baie vitrée, derrière laquelle les stands des commerçants seraient réaménagés. » Le budget, pour l'heure très estimatif, s'établirait à 500 000 euros.

L'État prendrait à sa charge 20 %, et le CERDD (le Centre de ressources du développement durable, une entité gouvernementale), environ 15 %.

Une action globale

L'autre demande de subventions concerne le programme Action Cœur de ville. « Il s'agit d'aides pour

le commerce, mais aussi l'habitat, développe Danielle Jourzac. C'est intéressant, car si les propriétaires rénovent leur logement, on fait revenir les gens en centre-ville. »

En effet, beaucoup de commerces ont gardé leur structure ancienne, sans accès direct dans les étages. « Des locaux vacants pourraient ainsi être libérés, après travaux, pour de la location », imagine Danielle Jourzac. Pour l'heure, aucun budget n'est programmé. La

Ville en est au stade de la candidature. « Le préfet nous soutient dans la démarche, se félicite le maire, Michel Gourinchas. Angoulême devrait être retenue pour 2018, et Cognac pour 2019. »

L'habitat n'est pas oublié

Le premier édile y voit un outil important : « Le programme Cœur de ville représente un investissement pour des actions très large sur le centre-ville. Ce n'est pas seulement

le commerce ou le logement, mais les aménagements d'une façon générale. En tout cas, j'en ai parlé lundi soir à Alain Rousset, le président de la Région. Il m'a assuré que la Nouvelle-Aquitaine sera partie prenante dans ce genre d'actions. »

Visiblement, Michel Gourinchas pense que tout n'a pas encore été tenté pour sauver les centres-villes : « On essaye de mettre tous les atouts de notre côté pour faire bouger les lignes », ambitionne-t-il.

L'EPF, bras armé de la Ville, pr

éempte à tout-va



L'Escale, l'immeuble du doyenné rue Aristide-Briand, devrait accueillir un projet culturel majeur. PHOTO ARCHIVES ANNELACAUD

OUTIL L'Établissement public foncier s'est imposé comme un atout incontournable pour porter les projets

EPF. Trois lettres qui ont révolutionné les projets des villes moyennes. L'Établissement public foncier est devenu un acteur incontournable sur le territoire. « C'est une boîte à outils au service des maires et des présidents de Communautés de communes ou d'Agglomération, décrypte Philippe Grall, le président de l'EPF Poitou-Charentes. Nous sommes là pour éclairer des décisions. » Et porter des projets. Pour résumer, l'EPF maîtrise toute la procédure pour acheter un bâtiment

(avec droit de préemption), le réhabiliter et le revendre, dans des conditions financières optimales.

« Un outil extraordinaire »

Une ingénierie et une puissance de frappe qui échappe aux communes moyennes. « Heureusement qu'on a recours à eux, ne cesse de se féliciter Michel Gourinchas. Sans ça, on n'aurait pas les moyens d'investir pour acheter en centre-ville. C'est un outil extraordinaire pour des collectivités comme Cognac et Grand-Cognac. » L'an dernier, on estimait que son action dans le secteur atteignait les 4 millions d'euros, entre le rachat et les travaux.

En centre-ville, on note un fourmillement de projets. La dernière avancée en date est l'acquisition, en

juillet dernier, de l'immeuble du doyenné, rue Aristide-Briand. Pour l'heure, l'avenir de l'Escale est classé top secret. Les élus n'en parlent que du bout des lèvres : « On peut parler d'une vocation culturo-touristique », dévoile Patrick Sedlacek, premier adjoint au maire en charge des projets avec l'EPF. Danielle Jourzac, adjointe aux commerces, est très optimiste : « Si ce projet culturel majeur se réalise, ce sera formidable. Je pense que je pourrai mourir tranquille. » Rien que ça... Seule certitude : des architectes travaillent en ce moment sur l'aménagement intérieur. L'immeuble du diocèse est en effet immense, à tel point qu'il pourrait être divisé en deux lots. Autre acquisition datant de l'été : l'immeuble Carré Blanc, à

l'intersection de l'avenue Aristide-Briand. Là, l'EPF cherche un repreneur pour cet emplacement de choix. Mais dans les étages, on se dirige plutôt vers une réhabilitation en logements.

Des opportunités à saisir

Une vocation qui devrait être la même pour la friche Litho-Bru. Cet autre site majeur, près de la place Camille-Godard, pourrait être transformé en une résidence seniors, même si cela n'est pas encore acté.

Tout à fait par hasard, la mairie a également appris que la propriété de Varennes, un immense espace rue Alfred-de-Vigny, derrière l'Espace Jeunes, est en vente. « On pourrait préempter, car cet emplacement de choix est un vrai coin

stratégique en termes d'urbanisme », signale Patrick Sedlacek.

De plus, le quartier de l'ancien hôpital est en voie de réhabilitation. Le chantier de construction du nouveau Foyer pour jeunes travailleurs avance. Le terrain des verriers, racheté à Verallia, fait l'objet d'une réflexion. La mairie y avait annoncé un écoquartier pour accueillir de nouveaux logements. Pour l'heure, un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage planche sur la question.

Par ailleurs, la Ville est sur le point d'étendre ses capacités : « On travaille à obtenir le droit de préemption sur les baux commerciaux, annonce le maire. Ça nous permettra d'aller plus loin dans la maîtrise de ce qui se fait en centre-ville. »

Un spécialiste bientôt engagé

COGNAC/SAINTES Un « manager du commerce »
commun aux deux villes va être recruté



Nathalie Violette et Claude Le Berre représentent respectivement une partie des commerçants de Cognac et Saintes. PHOTOS ARCHIVES JONATHAN GUÉRIN ET SÉVERINE JOUBERT

Son recrutement est imminent. Bientôt, un « manager » chargé du commerce va être embauché en commun par les Villes de Cognac et Saintes.

Dans la cité des eaux-de-vie, ce poste de spécialiste avait déjà été créé en 2008, après l'élection de Michel Gourinchas à la mairie. Mais à la suite du départ du titulaire, il était resté vacant. « Depuis, c'est l' élu en charge du commerce qui assure cette mission, raconte le maire de Cognac. Mais pour quelque chose d'aussi important, nous avons besoin d'un technicien. »

Cognac et Saintes concurrents ?

L'idée a donc germé de partager les coûts avec Saintes. « Je compte beaucoup sur ce manager pour qu'il nous amène des réflexions, des pistes de travail, des subventions », définit Michel Gourinchas.

À Saintes, le projet est accueilli avec circonspection. « On attend de voir », résume David Vanachte, le président de l'Union des commerçants du centre piétonnier (30 adhérents). D'autres ne sont pas franchement sur la même ligne. Comme Claude Le Berre. Le président de l'association Saintes Shopping (qui rassemble 90 commerçants de l'avenue Gambetta au cours Reverseaux en passant par le centre-ville) a émis des doutes : « Pour être clair, cela me paraît schizophrénique ; car, malgré tout, Cognac et Saintes sont en concurrence. Dans le commerce, on n'a pas d'ennemis mais des concurrents. Qu'il y ait des passerelles en matière de tourisme, de culture me semble plus naturel que pour le commerce. Si c'est pour des recherches d'économie, autant que chacun prenne un mi-temps. »

Son homologue de Cognac est, quant à elle, plus optimiste : « Je ne pense pas que nous soyons en concurrence directe », amorce Nathalie Violette, présidente de l'Association

Changement de têtes

Nathalie Violette a manifesté le souhait de passer la main de la présidence de l'association des commerçants du centre-ville de Cognac. Elle parle de « collègues motivés, qui apporteront de nouvelles idées », mais rien n'est arrêté pour le moment. Il se murmure qu'elle pourrait continuer en 2018, le temps d'associer ces nouveaux visages, qui prendront définitivement les manettes en 2019.

des commerçants du centre-ville. « Ce que je trouve intéressant dans l'idée d'un manager commun, c'est de voir ce qui marche sur une ville pour le développer sur l'autre. Ça mutualise l'information pour être plus efficaces dans la réhabilitation des centres-villes. »

En revanche, l'opticienne cognaçaise dit avoir une crainte sur un point : « Un mi-temps sur chaque ville ne suffira peut-être pas, tant c'est

une tâche fastidieuse : rencontrer les commerçants et les riverains, rechercher des partenaires commerciaux, construire un projet, gérer et animer le réseau. . . Tout cela nécessite un plein-temps. » En revanche, Nathalie Violette salue le principe : « Nous tenons à saluer ce recrutement, qui est un effort de la part de la mairie et un souhait que nous avons émis il y a longtemps. »

En somme, le nouveau manager est attendu, mais il aura fort à faire pour convaincre.

« Dans le commerce, on n'a pas d'ennemis mais des concurrents »

une tâche fastidieuse : rencontrer les commerçants et les riverains, rechercher des partenaires commerciaux, construire un projet, gérer et animer le réseau. . . Tout cela nécessite un plein-temps. » En revanche, Nathalie Violette salue le principe : « Nous tenons à saluer ce recrutement, qui est un effort de la part de la mairie et un souhait que nous avons émis il y a longtemps. »

La piscine d'hiver à nouveau fermée

COGNAC L'inquiétude et l'exaspération autour de l'équipement grandissent après une nouvelle panne



Le chauffage était déjà tombé en panne le mois dernier, obligeant à une fermeture. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

Les avaries s'enchaînent pour la piscine municipale. Hier, la mairie a annoncé sa fermeture jusqu'au 24 février. En cause, une nouvelle panne de chauffage : « Nous sommes incapables de contrôler la température de l'eau et de l'air », explique Romuald Carry. L'adjoint au maire en charge des sports affirme avoir reçu de nombreux appels d'usagers mécontents. « On subit la situation », avoue-t-il.

La piscine avait déjà eu le même problème le 22 janvier. Il avait fallu six jours pour trouver la pièce, évidemment d'occasion vu l'âge de la structure. Cette fois, c'est un autre élément qui fait défaut. « On va commander la pièce, on n'a pas le choix, lance Romuald Carry. Cela va coûter 6 000 euros à Grand-Cognac. » Plus largement, c'est la question du tui-lage entre la fermeture de la piscine

et l'ouverture de l'eau (prévue le 7 avril) qui se pose. Le complexe aquatique a pris six mois de retard en raison de la mise en liquidation d'une entreprise du chantier. Parallèlement, il a fallu maintenir la piscine d'hiver en activité, un casse-tête vu son état. « Déjà, les services techniques s'étaient engagés à la faire tenir jusqu'à la Toussaint 2017, se souvient Romuald Carry. Mais c'était la limite. Donc c'est déjà un miracle qu'elle ait tenu jusqu'en 2018. »

Car rien ne garantit que la réparation aura lieu avant le 24 février, date donnée à titre indicatif. Un problème pour les jeunes en vacances scolaires, mais aussi pour les Dauphins cognaçais. Le club de natation est privé d'entraînement pour ses compétitions, et se dit déjà « inquiet ».

Jonathan Guérin

La Palène : des finances saines

Côté finances, la Palène va mieux. La bonne nouvelle a été annoncée Samedi, par le président de l'association Jean-Michel Chrétien, lors de l'assemblée générale. Ce redressement de la situation était déjà perceptible la saison dernière (2015-2016), avec un déficit de 7 600 € dû au retard de versement d'une subvention. Au terme de la saison 2016-2017, la Palène affiche un exercice positif de 2 809 €, pour un budget global de 1,075 M€, avec une activité particulièrement intense, couronnée par la célébration du 10e anniversaire des Sarabandes itinérantes qui ont occupé la scène à Rouillac, en juin dernier. Outre la bonne santé financière de l'association, le président a pu se réjouir d'autres points positifs relevés au terme de la saison 2016-2017 dont : une fréquentation à la hausse (15 000 spectateurs) et un nombre d'adhérents stable (500). Rassurant aussi pour l'avenir de l'association, les sept emplois sont pérennisés, et l'emploi à temps partiel d'Emmie Verlaine devient un temps complet. Jean-Michel Chrétien a également tenu à souligner le soutien sans faille de la CDC du Rouillacais et de la ville de Rouillac qui se traduit cette année par des subventions respectives de 145 000 et 120 000 € dans un budget de 940 000 €.

Joël Breton, le directeur de l'association a détaillé ce budget un peu



Jean-Michel Chrétien, le président de la Palène et Florence Harmand, la trésorière OU Photo d'archives Sarabandes ? Photo Gérard Guidier

plus tard, avec les aides du département (100 000 €) de la Région (95 000 €) et de l'État (15 000 €) sans oublier la générosité des mécènes (à hauteur de 80 000 €.)

Côté activités culturelles, Joël Breton a rappelé les actions de la Palène auprès du jeune public et des scolaires (3 300 enfants concernés), avec les neuf spectacles qui leur ont été dédiés. Il a également souhaité mettre en valeur l'organisation des résidences à l'adresse des compagnies de la région. Onze d'entre elles ont séjourné à Rouillac en 2016-2017, avec au final la présentation de leurs créations. Citées aussi les expo-

sitions organisées avec succès, par l'association, tous les trimestres. Onze d'entre elles ont séjourné à Rouillac, en 2016-2017, avec au final la présentation de leurs créations. . .

Citées aussi les expositions organisées avec succès, par l'association, tous les trimestres. On peut voir actuellement « les Anarchitectures » du sculpteur Sylvain Coentin. Enfin à l'heure de remercier les bénévoles, Jean-Michel Chrétien et Joël Breton n'ont pas manqué de rendre un vibrant hommage à Marc Feugnet récemment disparu.

Gérard Guidier

La der du chef d'orchestre

Samedi dernier (10/02), l'Abaca a connu une soirée musicale aux accents particuliers. Le concert était organisé autour d'œuvres classiques de la fin du XIX^e siècle et intitulé « Le Nouveau Monde », la symphonie n°9 en mi mineur d'Anton Dvorak en tête d'affiche étant dite en effet « du Nouveau Monde ». Elle a été interprétée avec brio par les 60 membres de l'orchestre Symphonia de Pons (17). En seconde partie, l'orchestre et les Voix du Conservatoire de Grand-Cognac, dirigées par Michel Esparre, avec plusieurs solistes remarquables, ont présenté des œuvres vocales contemporaines du maître tchèque Anton Dvorak.

Dernier concert

Mais l'originalité de la soirée tenait au fait que l'orchestre Symphonia était dirigé pour la dernière fois par Thibaud Fuster. Depuis 3 ans, celui qui était il y a quelques années encore professeur de trompette au conservatoire de Cognac, a contribué à l'essor et la bonne renommée de l'orchestre fondé en 1936. Au moment de partir vers d'autres aventures culturelles et musicales en terres bordelaises, Thibaud Fuster a rendu hommage aux « amateurs, ceux qui aiment vraiment la musique » au sein de l'orchestre,



À la fin du dernier concert dirigé à l'Abaca par Thibaud Fuster (au centre). PHOTO PIERRE BARRETEAU

qu'ils soient professionnels, professeurs de musique, amateurs avisés ou jeunes en formation : l'ensemble va en effet de 11 à 95 ans, le doyen et président de l'association, Jacques Secrétain étant présent dans l'orchestre depuis 82 ans... À juste titre, Thibaud Fuster a reçu l'hommage de tous, les musiciens, les choristes, et les 150 spectateurs sous le charme.

Il sera remplacé dès maintenant à la direction de l'orchestre par deux

musiciens déjà talentueux, Raphaël Alberghi, professeur de violon et alto au conservatoire de Grand-Cognac, et Jonathan Raspiengeas, chef d'orchestre, pianiste, compositeur et pédagogue, de la région de Bordeaux. Leur volonté est de prolonger la voie tracée par Thibaud Fuster, et de collaborer avec des chorales, dont Grand-Cognac, pour le plus grand plaisir des amateurs de musique, sous toutes ses formes.

Pierre Barreteau